

MAIRIE
DE
VILLEGLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

FINANCES

Sous-domaine :

Affectation
du Résultat

OBJET :

Affectation du
résultat de
fonctionnement
Exercice 2023

N° 17/2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 03 Avril à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 27 Mars 2023

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Christine SANCHEZ, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI.

Absents excusés : Jean MAURY, Emmanuel COULONVAL, Christophe FOURES, Emilie BELUCHE.

Mme Christine SANCHEZ a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après avoir examiné le Compte Financier Unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 401 595.05 €
- un excédent d'investissement de : 82 903.30 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A – Résultat de l'exercice + 31 400.66

B – Résultats antérieurs reportés + 370 194.39

C – Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) + 401 595.05

D – Solde d'exécution d'investissement + 82 903.30

E – Solde des restes à réaliser d'investissement (4) 0.00

F – Besoin de financement 0.00

AFFECTATION = C 401 595.05

1) Affectation en réserves R1068 en investissement 95 000.00

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 306 595.05

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20230403-20230403DEL17-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2023

Affichage : 05/04/2023

Pour copie conforme
Le Maire,

Alain MARTY

